

Errata

Quelques petites erreurs se sont glissées dans le bulletin municipal :

Page 63 : adresse de la médiathèque :
mlenvol@ville-martigneferchaud.fr

Page 37 : location de la salle Sévigné :
Le tarif de la location 2^{ème} jour est de 117 €

Ouverture de la 2x2 voies

Depuis le mardi 31 janvier dernier, les automobilistes roulent sur 38 km en 2x2 voies entre Rennes et Martigné-Ferchaud.

Pierre Jégu, Maire de Martigné-Ferchaud, Thierry Restif, Maire de Retiers, Jean-Luc Chenu, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, André Lefeuvre, Vice-président délégué aux grands projets routiers, Gilles Grimaud, Vice-président du Conseil Départemental du Maine-et-Loire, ont inauguré l'ouverture du nouveau tronçon, situé entre Retiers et le lieu-dit « La Noë-Jollys » à Martigné-Ferchaud.

Quelques chiffres :

3 années de travaux, 17 millions d'euros investis par le Département d'Ille-et-Vilaine, 40 emplois créés à temps plein.

6,8 km de travaux en tracé neuf ; 7 ouvrages d'art dont 1 pont-rail et 1 ouvrage pour la faune et les véhicules agricoles ; 8 ouvrages hydrauliques ; 1 bassin de décantation ; 10 entreprises partenaires ; 329 000 m³ de déblais ; 218 000 m³ de remblais ; 181 200 m³ de traitements des sols ; 2 760 tonnes d'enrobés phoniques ; 94 172 m² de plantations soit 42 539 plants. Une section qui a nécessité l'acquisition de 71 hectares dont 4 hectares sur Coësmes, 25 hectares sur Retiers et 42 hectares sur Martigné ; 65 propriétés et 25 exploitations agricoles ont été impactées.

La volonté de la construire dans un souci de développement durable s'est traduite par le retraitement des sols sur place ce qui représente une économie en CO2 et en matériaux de carrière.



80 % de l'axe aménagés au printemps 2017

Actuellement, ce sont 78 % de l'axe Rennes-Angers qui ont été aménagés. Au printemps 2017, avec l'ouverture de la section de la forêt d'Araize à la circulation, 40 km de l'axe seront alors en 2 x 2 voies, soit plus de 80 % de l'itinéraire jusqu'au Maine-et-Loire.

Sur les 6,8 km mis en service, seulement 4 km sont à ce jour circulables en 2x2 voies limités à 110 km/h puisque les 2 extrémités sont en voie de décélération vers des portions de circulation à 2x1 voie. La portion à hauteur de Retiers demeure en circulation dans les deux sens en attendant que l'ancienne route soit réaménagée pour devenir les deux voies du sens Martigné/Rennes.

En parallèle de ces travaux routiers, trois passages à niveau dangereux ont été supprimés grâce à un financement conjoint du Département, de la commune de Martigné-Ferchaud, de la Région et de RFF (Réseau Ferré de France).

Création de l'échangeur de Saint-Morand

Photo de M. Patrick PERES

Encore 20 % à aménager avant 2021

▸ Section Martigné-Ferchaud - Saint-Morand

Les travaux ont démarré en septembre 2016. Les déplacements de réseaux ainsi que les premiers terrassements sont en

cours. Sur les cinq ouvrages, deux sont terminés, deux sont en cours de travaux et la construction du pont-rail démarrera à l'été 2017. L'ouverture à la circulation est envisagée au printemps 2019.

▸ Section Noë Jollys - Martigné-Ferchaud

La construction des ouvrages démarrera au printemps 2017 et les travaux de terrassements des voies de rétablissement commenceront à l'automne 2017.

Service « Navette »

Depuis le 9 janvier 2017, de nouveaux trajets et horaires vous sont proposés :

Horaires du lundi - ALLER ET RETOUR

ARRETS	1 ^{er} passage		2 ^{ème} passage		3 ^{ème} passage	
	Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour
1 Maréchalerie / Rue Sainte-Anne	14h00	15h09	15h12	16h21	16h24	17h33
2 Place Saine-Anne	14h03	15h06	15h15	16h18	16h27	17h30
3 Place de la Mairie	14h06	15h03	15h18	16h15	16h30	17h27
4 Cimetière	14h09	15h00	15h21	16h12	16h33	17h24
5 Place de l'Eglise	14h12	14h57	15h24	16h09	16h36	17h21
6 Agence postale	14h15	14h54	15h27	16h06	16h39	17h18
7 Château d'eau	14h18	14h51	15h30	16h03	16h42	17h15
8 Rue du Docteur Dayot	14h21	14h48	15h33	16h00	16h45	17h12
9 Hameau de Bretagne	14h24	14h45	15h36	15h57	16h48	17h09
10 Route du Ronzeray	14h27	14h42	15h39	15h54	16h51	17h06
11 Maison de Santé	14h30	14h39	15h42	15h51	16h54	17h03
12 Intermarché	14h33	14h36	15h45	15h48	16h57	17h00

Horaires des mercredis et vendredis - ALLER ET RETOUR

ARRETS	1 ^{er} passage		2 ^{ème} passage		3 ^{ème} passage	
	Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour
1 Maréchalerie / Rue Sainte-Anne	9h30	10h39	10h42	11h51	11h54	13h03
2 Place Saine-Anne	9h33	10h36	10h45	11h48	11h57	13h00
3 Place de la Mairie	9h36	10h33	10h48	11h45	12h00	12h57
4 Cimetière	9h39	10h30	10h51	11h42	12h03	12h54
5 Place de l'Eglise	9h42	10h27	10h54	11h39	12h06	12h51
6 Agence postale	9h45	10h24	10h57	11h36	12h09	12h48
7 Château d'eau	9h48	10h21	11h00	11h33	12h12	12h45
8 Rue du Docteur Dayot	9h51	10h18	11h03	11h30	12h15	12h42
9 Hameau de Bretagne	9h54	10h15	11h06	11h27	12h18	12h39
10 Route du Ronzeray	9h57	10h12	11h09	11h24	12h21	12h36
11 Maison de Santé	10h00	10h09	11h12	11h21	12h24	12h33
12 Intermarché	10h03	10h06	11h15	11h18	12h27	12h30